



TERRITORIAUX VILLE DE NANTES, C.C.A.S. ET S.M.A.N.O.



EDUCATEURS SPORTIFS EN GRÈVE

Les organisations syndicales vous informent que les éducateurs et opérateurs sportifs demandent une revalorisation du barème des indemnités kilométriques. Les agents contestent le montant actuel de remboursement des frais réels kilométriques.

Celui-ci ne couvre pas les frais dont ils s'acquittent à savoir :

- Les frais de stationnement.
- Les surprimes d'assurance.
- L'usure et entretien du véhicule.
- Les hausses variables de carburant.

L'utilisation des transports en commun ne leur permet pas de mener à bien l'ensemble de leurs missions dans le temps imparti. Ce mode de déplacement est inadapté au transport du matériel pédagogique volumineux. Il nuit à la qualité et à l'efficacité du service public.

Le personnel des sports demandent une revalorisation justifiée et conséquente de leurs frais de déplacements.

A défaut d'avoir été entendu par le Maire, les personnels sont aujourd'hui en grève.